



AVIS D'ABATTAGE D'ARBRE(S)

La Municipalité de Moudon, conformément à l'article 4 du règlement communal sur la protection des arbres, soumet à l'enquête publique locale

du 2 au 21 juillet 2024

la demande d'abattage suivante :

Propriétaire :	Thierry BOUDOL Ch. de la Forêt 25 1510 MOUDON
Parcelle :	1822-2
Arbres à abattre :	1 cerisier
Motif :	Faible et dangereux
Compensation :	Haie de Photonias

Les éventuelles remarques ou oppositions doivent être adressées à la Municipalité d'ici au 21 juillet 2024.

LA MUNICIPALITE

Moudon, le ...